

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 15-000993 / 51930769
Stephan S.A. Constructions Métalliques, 1762 Givisiez
Département Construction métallique et Département Façades:
montage/installation fixe du pont roulant sur le chantier souterrain
de la centrale FMLH
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
07.04.2015–31.08.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-003323 / 52018123
LN Industries SA Usine de Champagne la Nationale Etirage de Tubes
de Précision, 1424 Champagne
Atelier des fours à recuire et d'étirage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
8 H
01.02.2015–31.01.2017 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 15-000669 / 50002529
Nestlé Suisse S.A. Fabrique de Broc Fabrication de Chocolats, 1636 Broc
Production chocolat, secteurs; masses, confiserie, conditionnement confiserie,
Bindler, petits moulages, maintenance & expédition
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
163 H, 145 F
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 15-000917 / 71621721
Office fédéral des routes, Filiale d'Estavayer-le-Lac, 1470 Estavayer-le-Lac
Chantier N05 UPlaNS Colombier – Cornaux: Projet TP2 – Révision des tunnels
sous Neuchâtel entre Serrières et St-Blaise
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
200 H
22.03.2015–21.03.2018 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 15-000541 / 68681143
3TECH SA, 1227 Les Acacias
Dpt dépannage: interventions lors de problèmes techniques sur les installations
et équipements sous contrat de maintenance
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 15-000873 / 51915100
Bauknecht AG, 5600 Lenzburg
Dépannage en cas d'urgence: Techniciens et monteurs
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
36 H
01.01.2015–31.12.2017 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

28 avril 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail